



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22089927

Déposé / Reçu

15 JUL. 2022

au greffe du 1^{er} Greffe de l'entreprise
1000, ville de Bruxelles

N° d'entreprise : **0401.781.621**

Dénomination

(en entier) :

Mobilière et Immobilière du Centre

(en abrégé) :

SAMIC

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Ducale, 21 à 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Réélections - Nomination - Cessation.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire tenue le 13 mai 2022 que :

"L'Assemblée renouvelle à l'unanimité des voix le mandat d'administrateur de Constantin Janssen de la Boëssière-Thiennes, pour une durée de six ans avec échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2028.

L'Assemblée renouvelle à l'unanimité des voix le mandat d'administrateur de la société anonyme Société de Participations Industrielles, pour une durée de six ans avec échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2028. Pour l'exercice de son mandat, la Société de Participations Industrielles sera représentée par Pascal Hubinont.

L'Assemblée approuve à l'unanimité des voix la nomination d'Yvan Morel de Westgaver comme administrateur, en remplacement d'Edouard Grutering, pour une durée de six ans avec échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2028".

Pour répondre aux prescrits de l'article 2.8 du Code des Sociétés et Associations, Monsieur Constantin Janssen de la Boëssière-Thiennes, Yvan Morel de Westgaver et Société de Participations Industrielles SA représentée par Pascal Hubinont ont le pouvoir de représenter la société conjointement avec un autre administrateur.

Nicolas Boël, Président

Pascal Hubinont, Directeur général

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).